



www.environnement93.fr

UNION DES ASSOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

Association départementale agréée
Membre de France Nature Environnement Ile de France
Affiliée à France Nature Environnement

Gagny le 25 septembre 2023

Vous trouverez ci-joint nos remarques concernant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés

L'éditorial de ce rapport souligne les faits marquants de l'exercice 2022 et met l'accent en particulier sur la baisse générale des tonnages sur l'ensemble du territoire tous flux confondus..
Au-delà de ce constat et du satisfecit exprimé dans les conclusions et perspectives du rapport, cette diminution des tonnages pose malgré tout de nombreuses questions.
En premier lieu il est positif de mesurer la diminution des OMR, mais en parallèle la diminution des collectes sélectives (Multi-matériaux et verre) dans les mêmes pourcentages est un très mauvais signe.
Ces évolutions dégradent encore un peu plus un taux de valorisation déjà trop éloigné du taux de 65% de valorisation stipulé par la LTECV (Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte).

Alors que la collecte sélective des biodéchets doit être opérationnelle au 1^{er} janvier 2024, les expérimentations qui devaient conduire à une stratégie de collecte opérationnelle, sont plutôt « désastreuses », les analyses présentées démontrant que les tonnages collectés auprès des habitants sont en régression depuis 2020.

Les enseignements de la première année de mise en œuvre de la redevance spéciale auraient par ailleurs mérité une analyse plus détaillée quant à l'impact sur le financement du service public, comme sur les tonnages collectés.

Les conclusions et perspectives du rapport ont enfin oublié d'indiquer les projets d'étude sinon de mise en place de la redevance incitative, pourtant rappelée dans toutes les réunions pilotées par l'ADEME et la région Ile de France dans le cadre du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)

Dans sa lettre du 27 septembre le président d'Est Ensemble, P.Bessac fait un point sur le renouvellement du marché de collecte des déchets en partie évoqué dans ce rapport.

Affirmer que cet ensemble de changements va permettre de nous améliorer collectivement et de poursuivre notre objectif de réduire de 20% les déchets non valorisables d'ici 2026 est plutôt optimisme et pourrait même relever de la méthode « Coué ». Il est utile de rappeler que malgré une baisse importante du tonnage des OMR en 2022, le taux de valorisation du territoire est au plus bas depuis 2019.
Le taux de valorisation mesuré en 2022 est à 13,2%, alors que l'objectif de la loi LTECV est à 65% en 2025.

Dépôts sauvages

Il est mentionné en page 7 du RPQS le « **Recul important de la nuisance des dépôts sauvages** ».

S'il est important d'assurer la propreté de la ville, il est cependant plus important dans le cadre des politiques de prévention, d'éviter la pollution de l'espace public. L'augmentation de plus

	de 26% des tonnages de dépôts sauvages de 2021 à 2022 n'est pas un bon signe de mise en œuvre du « Plan Zéro Déchet »
Redevance spéciale	<p>Pages 7 et 20 du RPQS</p> <p>L'année 2022 devait être une période de transition pour responsabiliser les entreprises du territoire et les inciter à respecter la réglementation, en particulier celle du tri 5 flux. Pour Est Ensemble c'est également la capacité de facturer un service plus proche de la réalité du « terrain » et éviter le financement d'un service que n'ont pas à supporter les citoyens dans le cadre de la TEOM.</p> <p>Le rapport aurait dû présenter un bilan plus précis de cette première année en particulier aussi bien en termes de recettes que de tonnages estimés. De même alors que le contrat de délégation de service public (DSP) s'est arrêté au premier trimestre 2022, il serait utile de préciser comment ont été repris les 773 contrats du délégataire SUEZ qui étaient encore en cours en 2021. Les 410 contrats conclus par Est Ensemble en 2022 semblent très insuffisants.</p> <p>Commentaires Est Ensemble : Les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Nécessité de plus de rigueur.</p>
Encombrants	<p>Page 8</p> <p>Collecte « préservante » : comment est-elle réalisée et qui est le prestataire ?</p> <p>Commentaires Est Ensemble : Les entreprises de l'ESS seront en charge de cette collecte sous la responsabilité des prestataires opérationnels sur chaque zone géographique du territoire.</p>
SYCTOM	<p>Page 8.</p> <p>Le contrat signé avec le SYCTOM rappelle les grands principes des actions déjà intégrées au PLPDMA ou au plan d'économie circulaire. Ce contrat devrait préciser les appuis financiers du SYCTOM et les indicateurs quantitatifs qui l'accompagnent.</p>
Pré collecte et Expertise	<p>Page 13.</p> <p>Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets, Est Ensemble aide les porteurs de projets immobiliers dans l'étude de la conception des équipements de gestion des déchets (points d'apport volontaire, abris bacs). L'exemple de la tour « Castro » à Noisy le Sec, qui vient en continuité des désordres qui ont suivi la mise en place du quartier durable de la Plaine de l'Ourcq (Engelhard) sur cette même ville est en contradiction avec cette « expertise ». (Voir image ci-dessous)</p>



Collecte Pneumatique

Page 17

Quels sont les scénarios de substitution qui ont été étudiés avec la ville de Romainville et la temporalité de leur mise en œuvre.
 Un audit citoyen a été réalisé en 2021 autour de cette technologie qui concerne 3439 logements et 155 bornes d'apport volontaire. Ce système mis en service en 2012 pose de nombreuses questions : efficacité du tri, facilité d'utilisation, propreté des bornes.
 Le coût complet moyen est ainsi estimé à 842 € la tonne, soit 530 € de plus qu'une collecte en PAV classique.
 en attente de retour à une solution optimisée c'est chaque année une gabegie de près de 600 000 € qui est à la charge des citoyens d'Est Ensemble.

Collecte des déchets alimentaires.

Pages 19 et 54

6 000 habitants font partie du dispositif expérimental de collecte mis en place aux Bas-Pays de Romainville
 La performance de collecte des ménages n'a jamais été aussi dérisoire depuis 2018 (Figure 63 ci-dessous).
 Alors qu'un déploiement généralisé doit être mis en place au 1^{er} janvier 2024, dans 3 mois, quels moyens seront déployés pour atteindre des niveaux de collecte significatifs.
 pour mémoire le gisement mobilisable exprimé au PRPGD est de 20 kg/hab/an en fourchette basse et 58 kg/hab/an

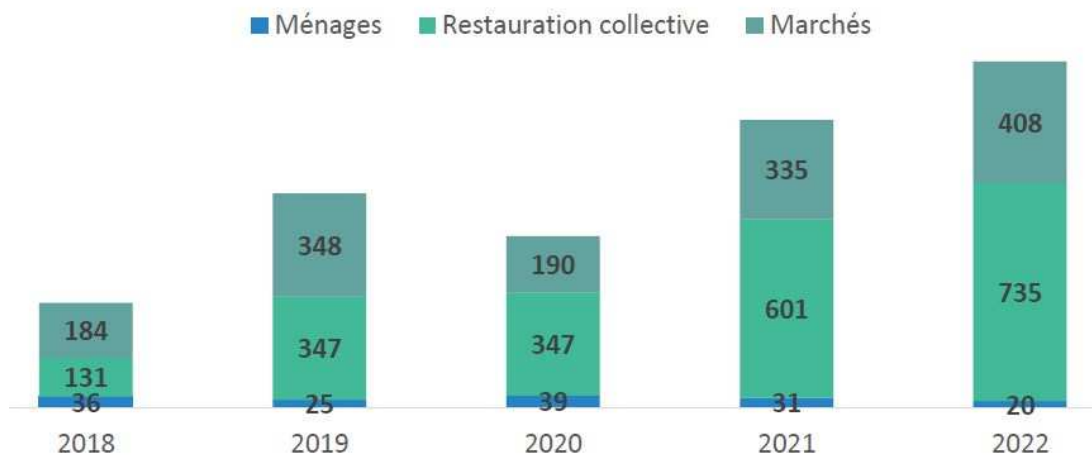


Figure 63 : Evolution et répartition du tonnage des déchets alimentaires collectés par typologie de producteurs

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), stipule que **tous les producteurs de déchets alimentaires** ont l'obligation de trier et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets au 1^{er} janvier 2024.

	<p>En complément de cette figure 63, le détail des contrats établis de le RS doit également être produit..</p> <p>Commentaires Est Ensemble : Les priorités ont été surtout axés sur la collecte des gros producteurs. Commentaire au commentaire : Malgré ce choix stratégique la performance de collecte de 2.7 kg/Habitant est tout aussi insuffisante.</p>																																																	
Textiles	<p>Pages 17, 47, 58</p> <p>Les communes des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et Romainville doivent être également équipées de bornes textiles. Pourquoi ces 3 communes font-elles « bande à part »</p> <p>Les données de la page 47 (461 tonnes collectées) et de la page 58 (411 tonnes collectées) ne sont pas cohérentes.</p>																																																	
Compostage	<p>Pages 35 à 38.</p> <p>En 2021, Est Ensemble a confié au bureau d'études «Verdicité» la mission d'établir un premier état des lieux du parc de composteurs partagés. Il serait pertinent de présenter aujourd'hui le bilan de cette étude en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Quantités détournées des OMR, * Nombre d'habitants concernés par cette démarche de compostage, * En déduire les actions à mettre en œuvre pour assurer l'offre de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des habitants du territoire, * Qualité et usage du compost produit <p>Le tableau ci-dessous doit permettre de préciser cette analyse nécessaire</p> <table border="1" data-bbox="343 1267 1461 1532"> <thead> <tr> <th rowspan="3"></th> <th colspan="5">Composteurs mis en œuvre sur Est Ensemble</th> <th rowspan="3">Bilan fin 2022</th> </tr> <tr> <th colspan="3">Recensement</th> <th colspan="2">Nouveaux composteurs</th> </tr> <tr> <th colspan="3">RPQS 2020</th> <th>RPQS 2021</th> <th>RPQS 2022</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lombricomposteurs</td> <td>814</td> <td>1 155</td> <td>1 277</td> <td>262</td> <td>379</td> <td rowspan="4">5 623</td> </tr> <tr> <td>Composteurs individuels</td> <td>3 210</td> <td>3 567</td> <td>3 705</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Site de quartier</td> <td>24</td> <td>26</td> <td>32</td> <td>5</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Composteur collectifs</td> <td>512</td> <td>572</td> <td>621</td> <td>40</td> <td>20</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'annexe-7 citée en page 38 n'est pas dans le RPQS.</p>		Composteurs mis en œuvre sur Est Ensemble					Bilan fin 2022	Recensement			Nouveaux composteurs		RPQS 2020			RPQS 2021	RPQS 2022		2018	2019	2020	2021	2022		Lombricomposteurs	814	1 155	1 277	262	379	5 623	Composteurs individuels	3 210	3 567	3 705			Site de quartier	24	26	32	5	6	Composteur collectifs	512	572	621	40	20
	Composteurs mis en œuvre sur Est Ensemble					Bilan fin 2022																																												
	Recensement			Nouveaux composteurs																																														
	RPQS 2020			RPQS 2021	RPQS 2022																																													
	2018	2019	2020	2021	2022																																													
Lombricomposteurs	814	1 155	1 277	262	379	5 623																																												
Composteurs individuels	3 210	3 567	3 705																																															
Site de quartier	24	26	32	5	6																																													
Composteur collectifs	512	572	621	40	20																																													
Déchèteries	<p>Pages 26, 57, 58</p> <p>La figure 17 en page du 26 du RPQS établit que plus d'1/4 des habitants du territoire sont éloignés d'une déchèterie, en particulier à Pantin, Bondy, Noisy-le-Sec, Montreuil Cet état des lieux n'est pas une nouveauté pour le territoire. Les moyens doivent être programmés pour corriger une lacune qui favorise les dépôts sauvages.</p>																																																	

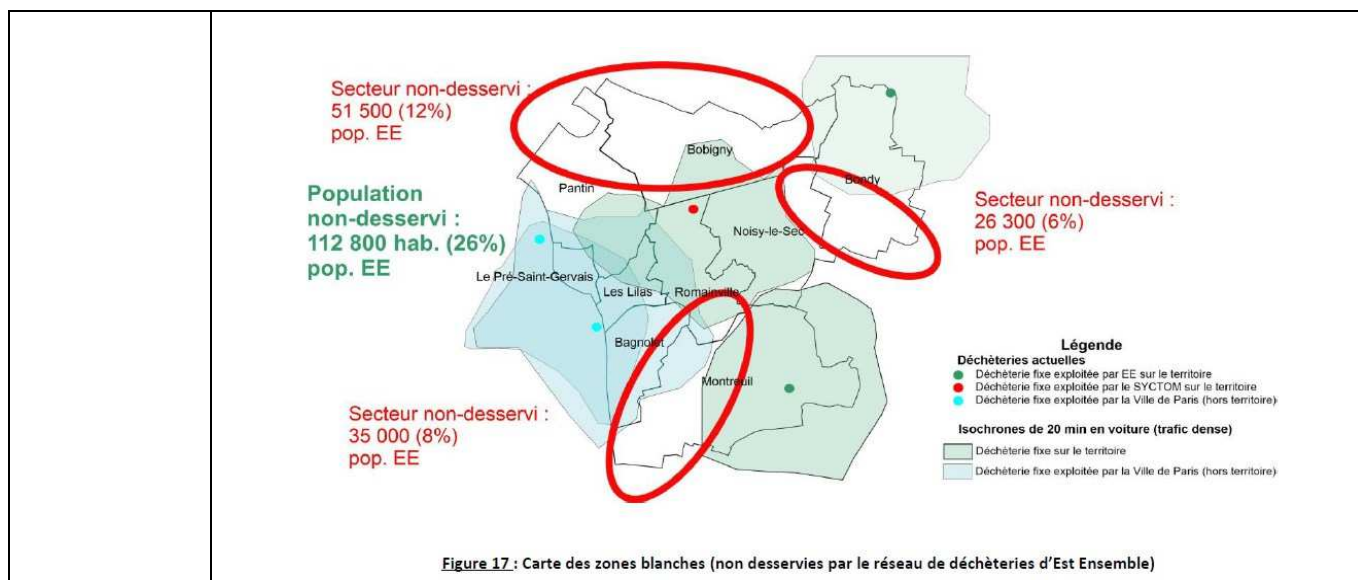


Figure 17 : Carte des zones blanches (non desservies par le réseau de déchèteries d'Est Ensemble)

Les nouvelles REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) du Bâtiment imposent un maillage plus fin pour la reprise des matériaux de construction et déconstruction, aussi bien dans les déchèteries publiques que les déchèteries privées.
Quelle stratégie est développée par Est Ensemble dans le cadre de ces nouvelles obligations ?

<p>Coûts</p>	<p>Page 61 à 64</p> <p>Compte administratif.(Tableau 26) Où apparaitront les nouvelles recettes liées à la RS, et quelle simulation aurait-on pu faire sur 2022.</p> <p>Dépenses de fonctionnement par poste. (Tableau 27) Le montant de dépenses à 54 892 346€ ne correspond pas à celui du compte administratif qui est exprimé à 56 095 853€.</p> <p>Coûts par flux et par tonne (Tableau 29)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Comment expliquer l'augmentation de 135% sur la rubrique « Déchèteries mobiles » ? * Pourquoi continuer à organiser une collecte du verre en porte à porte 2,9 fois plus chère que la collecte en apport volontaire, * Que signifie la rubrique « Verre », * Quelle différence entre RSOM hors verre, CS en PàP, CS en PAV (Hors pneu) ? * Manque Biodéchets <p>Faire une séparation entre coûts de collecte et coûts de traitement.</p> <p>Commentaires Est Ensemble : Le coût pour la déchèterie mobile est marginal par rapport aux volumes collectés.</p>
---------------------	--

ANNEXE

Redevance spéciale :

Le rapport aurait dû présenter un bilan plus précis de cette première année en particulier aussi bien en termes de recettes que de tonnages estimés.

Collecte pneumatique :

Quels sont les scénarios de substitution qui ont été étudiés avec la ville de Romainville et la temporalité de leur mise en œuvre.

Textiles :

Les communes des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et Romainville doivent être également équipées de bornes textiles.

Pourquoi ces 3 communes font-elles « bande à part »

Compostage :

Analyse des études de Verdicité en termes de quantités détournées, destination du compost, qualité du compost, nombre d'habitants concernés

Déchèteries :

Les déchèteries deviendront-elles des points de reprise dans le projet de maillage en Île-de-France concernant la REP pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) .

Compte administratif :

Où apparaitront les nouvelles recettes liées à la RS, et quelle simulation aurait-on pu faire sur 2022

Coût par flux et par tonne :

Pourquoi continuer à organiser une collecte du verre en porte à porte 2,9 fois plus chère que la collecte en apport volontaire,

Coût par flux et par tonne :

Présenter une ventilation entre coût de collecte et coût de traitement.

Francis Redon
Président Environnement 93